



le **courrier**

DES AGENTS
DES INDUSTRIES
ÉLECTRIQUE ET
GAZIÈRE ET DE
LEURS BÉNÉFICIAIRES

LIBERTÉ, ÉGALITÉ...

**CONSTRUISONS
LE MONDE D'APRÈS !**

**FRATERNITÉ,
CONFINÉ...**

**Coronavirus : Votre CMCAS,
toujours à votre écoute.**

09 69 36 89 72 (appel non surtaxé)

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



4 LES ACTUS...



10 NE RATEZ SURTOUT PAS...



14 DOSSIER



18 ÇA S'EST PASSÉ...



23 INFOS GÉNÉRALES



Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Action Sociale
du Personnel des Industries Electrique et Gazière du Calvados
30 avenue Montgomery - CS 65045 - 14050 CAEN CEDEX 4



Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé,
avec de l'encre végétale.
Imprimerie Nii - Colombelles - 02 31 70 88 10
2007-0005

Août

30 août au
6 septembre

Séjour golfique

Septembre

12 septembre

Balade touristique en 2 CV

19 septembre

Atelier cuisine « Les sushis »

20 septembre

Dimanche au bord de l'eau

21 au 28 septembre

Séjour solidaire

26 septembre

Tournoi pétanque en doublettes

Octobre

2 octobre

Salon créativa Rouen

3 octobre

Bowling SLVie Côte Fleurie & Pays d'Auge

4 octobre

Cie Max & Maurice

13 octobre

Repas des + 50 ans

23 au 26 octobre

Week-end Amsterdam

25 octobre

La Rochambelle

Décembre

9 décembre

Arbre de Noël



SITE INTERNET

Le site de la CMCAS de Caen :
<https://caen.cmcas.com/>

À partir du 1^{er} juillet, les accueils des bénéficiaires
par les élus se feront sur rendez-vous dans les
locaux de la CMCAS à Caen (boul. Maréchal
Montgomery) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Prise de rendez-vous préalable en appelant
le 09 69 36 89 72 (appel non surtaxé)

Port du masque obligatoire et respect des gestes barrières.





Valérie DELAUNAY
Présidente de la CMCAS



Nos Jours Heureux...

Au départ, nous étions spectateurs d'un drame humain en Chine. Puis ce virus a bouleversé le monde entier ! Cette crise sanitaire a bousculé le fonctionnement des organismes sociaux.

Nos Activités Sociales de proximité ont dû surmonter cette épreuve en mettant en place de nouvelles organisations, dans un seul but : conserver le lien avec tous les bénéficiaires.

Notre CMCAS a développé et actualisé de façon journalière son compte Facebook, ainsi que son site internet. Nous avons mis en place un numéro unique avec l'aide des professionnels des Territoires du Grand Ouest.

Mais cela ne suffisait pas, il fallait également être présents auprès des bénéficiaires les plus isolés, c'est pourquoi nous avons pris la décision de contacter nos aînés par téléphone, afin de leur apporter une aide et maintenir ce lien social qui nous est essentiel.

Je tiens à remercier les élus, bénévoles et professionnels qui nous ont aidés à réaliser ces appels, mais aussi les bénéficiaires qui ont tous accepté d'échanger et de partager quelques minutes avec nous.

La CCAS de son côté a été sollicitée par les services de l'état pour mettre à disposition des personnes précaires, à risque face au Covid -19 et des soignants, ses villages de vacances fermés en raison de l'épidémie. De plus, afin d'aider les jeunes à faire face à la perte du pouvoir d'achat due à la crise, le montant de l'aide à l'autonomie des jeunes a été multiplié par deux jusqu'au mois de septembre.

Mais au moment où j'écris cet édito, la CCAS et les territoires sont à pied d'œuvre pour la préparation des colos et l'ouverture des centres adultes, avec la mise en place des procédures de sécurité afin d'accueillir tous les enfants et bénéficiaires dans les meilleures conditions.

Nous allons retrouver nos colos et centres de vacances et faire que nos enfants reviennent grandis avec des souvenirs pleins les valises, et pour

les bénéficiaires que nous sommes, nous puissions profiter d'échanges, de découvertes de régions.

Toutes ces mesures mises en place par les Activités Sociales, et j'en oublie sûrement, ont pu être réalisées grâce à des femmes et des hommes qui sont porteurs de valeurs que nous défendons tous, la SOLIDARITE ! Elle est et restera notre priorité, à contrario de ce que l'on peut lire, dans certains tracts où la majorité de ces élus sont absents dans nos instances et très éloignés de la réalité du terrain. Mais pour signer les accords sur les moyens bénévoles qui nous étranglent, alors là ils répondent présents !!

Cette crise sanitaire que nous traversons n'aura épargné aucun continent, elle est révélatrice des méfaits d'un libéralisme débridé. Elle montre aussi la négligence du gouvernement actuel dans la gestion de cette situation lourde d'enjeux sanitaires, sociaux et économiques.

Nos gouvernants restent obsédés par la satisfaction des marchés financiers et du patronat qui a pour seul but la casse des services publics et de donner la priorité à la productivité au détriment des conditions de vie et de travail des salariés.

Dans ce contexte, n'oublions pas les projets portés par ce gouvernement, à savoir, celui des retraites et pour nos entreprises, HERCULE ou bientôt ASGARD...

A la sortie de cette pandémie, faisons en sorte que les « jours heureux » soient les nôtres et non ceux des financiers, actionnaires et libéraux.

Mais je ne peux terminer cet édito sans avoir une pensée pour Philippe Leraisnier dit « phipi », tu vas nous manquer.

*« Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire »
Albert Einstein.*



SUR LES CHEMINS DIFFICILES DU COVID-19... LA SOLIDARITÉ, UN REMPART CONTRE LE CORONAVIRUS



Notre mission est essentielle. La famille des IEG doit de se serrer les coudes en toutes circonstances.

Dès le 18 mars, les élus de la CMCAS et les professionnels des Activités Sociales ont travaillé ensemble pour que la solidarité ne soit pas un vain mot. Voici un court et passionnant récit sur l'histoire des liens entre les familles des IEG et des Activités Sociales.

Sur les chemins difficiles du Covid-19, dans notre petit monde de confinés, il était impératif d'être là. Dès le départ, la CMCAS de Caen a œuvré pour que la solidarité, élément fondateur de son identité, « frappe à chaque porte » où elle était nécessaire. Ce virus parasite se soustrait à la visibilité. Pas la CMCAS. Dès le début de la crise sanitaire, la CMCAS conserve sa stratégie, mais la méthode évolue. Malgré le confinement, elle s'organise. L'ensemble des équipes est réquisitionné, élus, professionnels, bénévoles. Tous au même moment, répondent présents. La distanciation sociale ? Impossible pour la CMCAS. La proximité est différente mais elle est maintenue. Elle s'efforce d'ériger les fibres qui nous lient tous, agents des IEG, et se bat pour détruire ce qui peut nous mutiler : l'isolement la détresse.

L'arrivée de ce virus dans nos vies s'apparente d'abord à une mise en terre de nos habitudes. De tout ce que nous connaissions. Nous avançons à l'aveugle dans cet univers inconnu. Nous n'en ressortirons pas indemne. Nous le savons tous. Et la CMCAS encore plus. À chaque appel, chaque instant passé au téléphone avec les agents, les acteurs des Activités Sociales partagent avec eux des expériences humaines, attendrissantes, attachantes, déchirantes, douloureuses, joyeuses, sensibles. Pour chacune de ces sensations, ils doivent trouver les

mots justes et évocateurs qui diffuseront de l'effet. Chaque conversation engage une immersion, les yeux grands ouverts, dans des univers aussi différents que complexes. Pour certains, ce confinement entraîna parfois une sorte d'enthousiasme libérateur où l'idée ironique, que cet isolement est une sorte « d'université des possibles », devint vivace et palpable. Pour d'autres, l'intérieur des murs est plus exiguë, plus froid, plus austère, plus solitaire. C'est pourquoi chaque mot a son importance et fait l'objet d'un décryptage attentif et patient de la part de nos collègues des Activités Sociales. Il ne s'agit certainement pas d'échanger pour oublier ensuite, mais bien de s'immerger dans le monde de chaque mot et de tenter de l'éprouver. C'est pour tout cela qu'il était impératif d'être là.

Certains appels durent 15 minutes et d'autres 1h30. Nous écoutons, nous parlons et nous tentons de trouver des solutions quand il y a besoin. Nous ne laissons personne sur le carreau.



COVID-19 – PLAN / PROTOCOLE ACCUEILS BÉNÉFICIAIRES

Les administrateurs de la CMCAS de CAEN ont pris la décision de mettre en place des accueils de bénéficiaires. Mais cette reprise doit se faire de manière précautionneuse et progressive, avec leurs problématiques de référence, nous avons mis en place des mesures de précautions sanitaires et déployé les moyens de protections nécessaires, pour réinstaurer les activités sociales de manière prudente.

Pour cela, les locaux de Giberville ont été aménagés dans le respect des normes de sécurité et des gestes barrières, et ce sont vos élus de CMCAS qui répondent à vos questions. Merci à eux, en attendant le retour à la vie normale (Depuis arrêt des permanences le 30 juin).



TÉMOIGNAGE D'UNE BÉNÉFICIAIRE PENDANT LE CONFINEMENT

CONFINEMENT 16 MARS, HUMMM...



Privés de notre liberté de circuler mais pas d'agir, comment puis-je être utile, « ah...j'ai une infirmière dans ma rue, il lui faut du réconfort ainsi qu'à ses collègues qui sont au front, des mots et des douceurs au palais, C EST ÇA ...!!!! »

Je me suis mise derrière mes quatre feux pour élaborer des gâteaux moches, mais savoureux, chaque semaine...accompagnés de quelques fleurs et de mots...

Ce fut une goutte d'eau dans ma rue, j'aurais aimé voir un torrent. Sommes-nous devenus paresseux et conformistes, avec nos petites habitudes nombrilistes, notre petit confort éphémère...

ATTENTION restons vigilants et rappelons aux amnésiques têtus que nous sommes le prix de la liberté...

Mireille MARIE

LE FACEBOOK DE LA CMCAS DE CAEN : LIEN SOCIAL ET SOLIDARITE.

LE 1ER JANVIER DERNIER, LA CMCAS DE CAEN LANCE SA PAGE FACEBOOK.



Suite à la pandémie de Covid-19, la décision d'un confinement au niveau national est annoncée au soir du lundi 16 mars par le président de la République. Le 17 mars à midi, la CMCAS ferme ses portes ; les élus et les professionnels sont contraints de quitter les locaux.

La CMCAS a publié quotidiennement des informations sanitaires, sociales et culturelles et a proposé des distractions pour alléger le confinement qui a obligé chacun à trouver des activités sans sortir (médiathèque de la CCAS - visites virtuelles des musées - concerts de musique classique, de rock, de musique du monde... - livres mis en ligne - humour - etc).

Durant les deux mois de confinement, une douzaine des publications de notre CMCAS ont été reprises par la CCAS ou d'autres CMCAS de la plaque Grand Ouest.

Vos élus de CMCAS ont aussi relayé les décisions prises par le Conseil d'Administration de la CCAS au fur et à mesure des directives gouvernementales face à la crise sanitaire qui a bouleversé nos vies.

Dès le 25 mai, nous avons pu enfin reprendre la communication sur les activités programmées à partir de septembre. N'oubliez pas de vous inscrire !

A ce jour 250 familles bénéficiaires de la CMCAS de Caen se sont abonnées à notre page Facebook ! Merci de votre confiance !

A partir de ce jour, les élus de la CMCAS de Caen ont tout mis en œuvre pour garder le lien avec les bénéficiaires et ont beaucoup communiqué par le biais de la page Facebook.

Vous participez à des activités organisées par votre CMCAS, votre SLVie, une section...

Envoyez-nous vos photos si vous désirez qu'elles soient publiées sur la page Facebook ou sur le site internet de votre CMCAS.

Faisons vivre nos Activités Sociales !

Adresse d'envoi : myriam.schandevijl@asmeg.org

ELECTIONS DE SLVIE DE LA CMCAS DE CAEN : LE 19 NOVEMBRE

UNE RÉUNION PRÉPARATOIRE S'EST TENUE, DANS LES LOCAUX DE LA CMCAS DE CAEN À GIBERVILLE LE 19 JUIN DERNIER.



Une trentaine de collègues déjà élus mais aussi de futurs postulants, ont répondu présent à l'invitation de cette journée de travail.

Après la présentation d'un diaporama des différentes structures, (Comité de coordination, CCAS, Cmcas) les débats et échanges se sont animés sur ces élections, qui auront lieu sur une journée, par un vote physique sur chaque lieu de travail, en novembre prochain.

Les élus des activités sociales vous donnent RDV à la rentrée, et ne manqueront pas d'aller à votre rencontre.

Voir : *Qu'est-ce qu'une SLvie ? caen.cmcas.com*

LES INFOS DE DERNIÈRES MINUTES

En tenant compte des contraintes réglementaires et sanitaires gouvernementales en cours.

Réouverture de l'étang de Pierrefitte en Cinglais à compter du 23 juin

Réservation auprès de la CMCAS.

POINT INFOS ACTIVITES

Aucune activité ne se fera jusqu'en septembre

Séjour solidaire

(21 au 28 septembre 2020)

Maison familiale réouverte

en attente des mesures sanitaires

Repas des + de 50 ans (13 octobre 2020) Projet maintenu

Dans l'attente de la réouverture des salles et des règles sanitaires

Voyage à Cuba

(Fin novembre/début décembre 2020)

Reporté dans 1 an

en attente des mesures sanitaires

CINÉMA PATHÉ

Peut-être disposez-vous dans votre placard ou votre porte-feuille de billets de cinéma achetés avant le confinement.

Si vous disposez de places (CE) leur durée de validité est prolongée :

- jusqu'au 30 septembre 2020 pour celles expirant entre le 15 mars et le 31 mai 2020

- jusqu'au 30 décembre 2020 pour celles expirant le 31 août 2020



HOMMAGE À PHILIPPE LERAINIER



C'est avec une énorme tristesse que nous avons appris le décès de notre ami et camarade Philippe Leraisnier dit « fifi » survenu le 7 juillet 2020, à l'âge de 62 ans. Philippe, homme d'engagement, bâtisseur infatigable du mouvement syndical et social était membre de la commission exécutive et membre du bureau de la section retraité de son syndicat CGT.

En activité, il a siégé dans les organismes statutaires que les agents d'aujourd'hui nomment IRP.

En 1996, son engagement syndical lui a valu les griefs des Directions EDF/GDF qui l'ont sanctionné d'un blâme suite à un conseil de discipline.

Pendant de nombreuses années, Philippe a assuré la présidence de la SLVie du Marais. Dès qu'un jeune embauché arrivait sur le site du Marais, il le prenait en main, comme il disait, pour lui faire découvrir les lieux, le présenter à la Cmcas et l'aider dans les démarches.

Philippe était membre actif des commissions pensionnés, santé-solidarité et lien social de la Cmcas de Caen.

En 1999, avec son camarade et ami Didier Aumont, il suit la formation « prenez le relais » pour encadrer dans nos institutions CCAS. Ils se retrouvent en 2001 et 2002 à Quinéville et 2005 à Saint-Antonin-Noble-Val, Didier comme responsable principal et Philippe comme responsable adjoint.

Homme de la terre, avec ses camarades Didier Anne, Guy Jamet et bien d'autres

il participait à l'entretien de l'étang de Pierrefitte-en-Cinglais.

Dernièrement pendant la pandémie de Covid-19, toujours disponible et prêt à rendre service, Philippe ne passait pas une journée sans prendre des nouvelles des anciens.

Membre actif de l'activité marche avec son épouse Viviane, il y apportait sa connaissance du terroir agrémentée de sa joie de vivre.

L'absence de Philippe va laisser un grand vide dans nos activités sociales.

Fifi, nous te remercions pour ton engagement au service du plus grand nombre.

Le Conseil d'administration de la Cmcas de Caen adresse ses sincères condoléances à son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et à ses proches.

Philippe nous manquera, nous ne l'oublierons pas.

Le Conseil d'administration

PROTECTION SOCIALE

LA CAMIEG, NOTRE «SÉCU» DES IEG, PRÉSENTE DES EXCÉDENTS CUMULÉS À HAUTEUR DE 408 M€ À FIN 2019 [126 M€ SUR LA SECTION DES ACTIFS ET 282 M€ SUR LA SECTION DES INACTIFS].



Depuis longtemps, nous dénonçons cette situation et l'attentisme des gouvernements successifs dans cette affaire.

A de nombreuses reprises, les différents partenaires ont exprimé des propositions alliant améliorations des prestations et baisses de cotisations.

La volonté figée des employeurs d'améliorer les prestations uniquement par la couverture supplémentaire maladie (CSM) avait trop longtemps bloqué toute opportunité de régler cette situation.

En 2019, la situation a enfin évolué avec la reprise des discussions entre les fédérations syndicales, le groupement d'employeurs et la Direction de la Sécurité Sociale (DSS), alimentées par différentes études.

Le 9 juin 2020, la dernière rencontre entre les partenaires a eu lieu afin de présenter à la DSS un point d'étape de discussions entre les employeurs et les fédérations syndicales :

- Employeurs : Résorber sur 2 ans les excédents cumulés.
- Organisations syndicales : Baisse pérenne de 5 % des cotisations salariales et patronales.
- Organisations syndicales : Baisse de la cotisation de solidarité entre actifs et inactifs, passage à 1 % (CFDT, CFE-CGC, UFE et UNEMIG) et à 1,2 % (CGT et FO) pour ne pas déséquilibrer le compte inactifs.
- Améliorer les prestations en optique (4,5 M€/an).
- Introduire une clause de revoyure sur l'équilibre économique du régime.

Nous constatons une première avancée sur l'amélioration des prestations. Le montant des excédents permet de faire davantage et qu'il est nécessaire de pousser plus loin la discussion sur d'autres améliorations au bénéfice des actifs comme des inactifs :

- Prothèses dentaires (+ 4M€/an)
- Orthèses (+1,6M€/an)
- Appareils et pansements (+ 0,6M€/an)

Les deux dernières propositions bénéficieraient principalement aux personnes fragiles, en longue maladie, en Affection de Longue Durée (ALD), handicap... Cela permettrait également de dégager les moyens financiers pour la CSM et la CSMR afin d'améliorer des prestations non couvertes par la Sécurité Sociale : médecines alternatives, consultations de psychologues, implants dentaires, etc.

Malgré le refus des employeurs d'aborder les questions en rapport avec les inactifs, la CGT a exigé que les pensionnés bénéficient également d'une baisse de cotisation, conduisant à une égalité de traitement entre actifs et inactifs.

La DSS refuse a priori une baisse importante des cotisations sur 2 ans. Elle préconise une baisse pérenne et progressive jusqu'en 2040, elle serait de -5% «pour tous», employeurs, salariés, pensionnés.

A ce sujet, la DSS rejoint les craintes exprimées quant à la fiabilité des chiffres annoncés par les employeurs sur l'évolution de la masse salariale qui impacte le montant global des prélèvements. Les employeurs prévoient une baisse annuelle de 0,3 % des effectifs alors que les observations indiquent une baisse de 1 % par an, soit 27.000 emplois de moins à l'horizon 2040 !

Concernant la baisse de la cotisation de solidarité, elle serait comprise entre 1,1 et



1,15 %. La DSS ne s'oppose pas aux améliorations en optique mais ne se prononce pas sur les autres propositions.

Lors de cette réunion du 9 juin, le représentant de la DSS a alerté sur le contexte très particulier lié à la crise sanitaire. Les comptes sociaux sont très tendus (52 milliards de déficit) et cela va impacter les décisions concernant notre régime, en particulier un probable prélèvement au bénéfice du régime général.

Aucun montant ne nous est communiqué. Les partenaires sociaux ne s'opposent pas au principe de solidarité nationale, mais sur un montant limité, par exemple 20 millions d'euros pourraient être dévolus pour financer par exemple des actions de dépistages systématiques des populations les plus exposées et les plus fragiles.

En revanche, nous refusons que cette solidarité soit financée exclusivement par les salariés, elle ne doit pas se traduire par un «hold-up» sur les excédents CAMIEG, dont l'objet social est la couverture santé des électriciens et gaziers.

Dans le même temps, le gouvernement prépare un projet de loi pour transférer la dette de la Sécu vers la CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale) financée par la CSG et la CRDS. La dette est détenue à 94 % par des

investisseurs étrangers ! Les marchés financiers aiment beaucoup la dette sociale française... C'est un investissement attractif car la CADES, qui est financée par des prélèvements sociaux, sert des taux d'intérêt légèrement supérieurs à ceux pratiqués par l'État français.

Dans le même temps, les actionnaires sont exemptés de participer à la solidarité nationale !

AUTONOMIE

Pour la perte d'autonomie, de nombreuses organisations demandent une prise en charge à 100% de la perte d'autonomie dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale. La prise en charge de la perte d'autonomie, que ce soit au domicile ou en établissement, doit être du ressort de la solidarité nationale et assurée par la sécurité sociale en intégrant « le droit à l'autonomie » dans la branche maladie de la Sécurité sociale.

C'est la raison pour laquelle nous refusons la logique de création d'une «5^{ème} branche», de même que l'identification d'une contribution spécifique. C'est l'ensemble de l'assurance maladie qui doit trouver des recettes supplémentaires, ce qui peut se faire à partir des cotisations sociales, en commençant par remettre en cause les différentes exonérations, en luttant contre l'exil fiscal et social, et par de nouvelles cotisations sur tous les revenus distribués.

S'agissant du système de santé, ce sont les personnels et les étudiant-e-s volontaires ou réquisitionné-e-s qui ont fait tenir le système. Mais cette crise a aussi mis au grand jour le manque criant de moyens matériels, de lits d'hôpitaux, de personnels, la situation difficile dans les EHPAD et le secteur de l'aide à domicile. L'austérité a affaibli l'hôpital public, les EHPAD, et touché les personnels de plein fouet : ils ont vu leur nombre diminuer, leurs conditions de travail empirer et leurs salaires, déjà insuffisants, stagner. Il est temps de revaloriser les salaires et les qualifications pour permettre de reconnaître la contribution indispensable de ces personnes à la santé et au lien social. Il est urgent d'abandonner la sélection et de créer des places pour permettre le recrutement de plus de soignant-e-s.



L'Observatoire des inégalités a publié son premier « Rapport sur les riches en France »

En général on pense d'abord au classement des grandes fortunes, au CAC 40, aux joueurs de foot, mais ce sont les ultras riches, 0.1% de la population. Le seuil de pauvreté est fixé à la moitié du salaire médian, l'observatoire place son seuil de richesse à deux fois le revenu médian, soit 3470 euros par mois, après impôt, pour une personne seule, et estime à 8.2% la part des riches en France. Certains ont perdu leur CDD ou leur contrat d'intérim dès la première semaine du confinement. On va vers une France à deux vitesses...

Entendu sur France-inter le 10 juin 2020

Hôpital : pourquoi le Ségur de la santé déçoit (déjà) les soignants

En plein Ségur de la santé, une concertation lancée par le ministère, médecins, aides-soignants et infirmiers veulent rappeler le gouvernement à ses promesses pour l'hôpital public. «Finis les applaudissements, place aux rassemblements»: après trois mois de crise sanitaire, médecins, aides-soignants et infirmiers ont battu le pavé, mardi 16 juin, un peu partout en France. Ils veulent rappeler le gouvernement à

ses promesses, alors que se déroule, depuis le 25 mai, un Ségur de la santé (du nom de l'avenue où se situe l'une des entrées du ministère de la Santé). Le personnel soignant reste très méfiant vis-à-vis de cette concertation, craignant une opération de communication qui tourne à la mascarade.

Le fil des élu-e-s

La remise en valeur de la permaculture

Celle-ci se réalise dans les jardins et aussi sur les balcons.

La permaculture s'inspire de la nature pour les cultures : les espèces sont multiples et interagissent entre elles. Les insecticides et engrais sont proscrits, les surfaces sont étudiées afin d'optimiser l'utilisation de l'eau et du soleil. Les écosystèmes sont protégés, ces jardins demandent moins de soins que les jardins traditionnels, ils se composent d'un potager de légumes et d'autres végétaux.

Aussi, il faut étudier le lieu de plantation, l'orientation, l'exposition au soleil, au vent, les endroits les plus humides et les plus secs, pour placer au mieux les végétaux coupe-vent, les plantes, les légumes, les aromates, les fleurs selon nos goûts, nos besoins et leurs interactions : plantes amies et compagnes.

Les adventices, ex « mauvaises herbes », sont utiles, elles protègent et nous renseignent sur la nature du sol, mais l'occupation du sol limite leur propagation.

Les parcelles cultivées au-dessus du sol sont conseillées, afin de ne pas épuiser ses ressources, aussi créer des planches de cultures de 1,20 m de large, pour ne pas marcher dedans afin de ne pas

tasser le sol, empêchant les vers de terre de faire correctement leur boulot !

En permaculture la terre n'est jamais retournée ni bêchée. A l'aide d'une griffe ou d'une grelinette vous aérez le sol à 15 cm de profondeur maximum. Les parcelles doivent être utilisées tout le temps. Afin d'en assurer le cycle, vous devez sélectionner l'ensemble des plants et aussi prévoir des plantes hautes afin qu'elles protègent les plus petites. Les parcelles vivront au gré des compagnonnages. Le paillage de vos parcelles limite l'évaporation de l'eau, un gain sérieux, les micro-organismes et petits insectes décomposent les éléments, le taux d'humidité et la température sont plus stables, ce qui réduit le stress des plantes.

Des jeunes rameaux broyés, étalés à la surface du sol, le rendent fertile et aux bons soins des végétaux, en y développant mycélium et humus. Des récoltes saines valent bien une remise en cause de nos habitudes.

Source gammvert

<https://www.gammvert.fr/conseils/conseils-de-jardinage/7-points-cles-pour-faire-un-potager-en-permaculture>

28

C'est le rang auquel se classe la France, sur 32 pays de l'OCDE, pour le salaire des infirmières.s

L'Humanité du 19.05.20

Drones confinés

Les drones de la préfecture de police de Paris ne peuvent plus survoler la capitale confinée : le Conseil d'Etat a interdit lundi l'usage de ces appareils, utilisés jusqu'ici, hors de tout cadre légal, pour surveiller les rassemblements des parisiens.

L'Humanité du 19.05.20

BLING BLING

Le foot vers la sobriété ? Voire.....

Pour célébrer son titre en Ligue 1, le PSG a décidé d'offrir à chaque joueur de son effectif une coque d'iPhone en or 24 carats, avec son nom gravé dessus.

L'Humanité du 19.05.20

La contribution au remboursement de la dette sociale CRDS sera prolongée jusqu'en 2033

Alors qu'elle devait s'éteindre en 2014, le projet de loi est dans les tuyaux du gouvernement, selon le quotidien Les Echos. La CRDS a été créée en 1996, pour 13 ans, pour éponger le trou de la Sécurité sociale et elle a déjà été prolongée à deux reprises.

Source : France soir

Les conditions du bonus vélo à assistance électrique - Les bénéficiaires éligibles.

Elles sont fixées par l'article D251-2 du code de l'énergie.

Les bénéficiaires éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

- être majeur - être domicilié en France - avoir une cotisation d'impôt sur le revenu nulle l'année précédant l'acquisition du vélo - avoir bénéficié d'une aide ayant le même objet attribuée par une collectivité locale.

Le vélo acquis doit avoir les caractéristiques suivantes :

- être neuf - ne pas utiliser de batterie au plomb - être un cycle à pédalage assisté au sens de l'article R.311-1 du code de la route (... maximales de 0,25 kilowatt et 25 km/h, ...) - ne pas être cédé par l'acquéreur dans l'année suivant son acquisition.

Vous ne pouvez bénéficier du bonus pour l'achat d'un vélo électrique qu'**une seule fois**.

Le montant de l'aide sera plafonné en fonction des critères suivants :

- le montant de l'aide d'État **complète** l'aide allouée par la collectivité territoriale
- il **ne peut excéder** le montant de l'aide accordée par la collectivité locale
le montant des 2 aides cumulées **ne peut être supérieur à 20 %** du coût d'acquisition ou **200 €**.

Exemple - Coût du vélo 900 €, aide de 100 € de la collectivité territoriale de votre lieu de résidence. Le calcul du montant de l'aide de l'État sera (900 X 20 %) - 100 = 80 €.

La demande d'aide doit être effectuée via un formulaire spécifique **au plus tard dans les 6 mois suivant la date de facturation du vélo**, lien ci-dessous.

Sources

<https://www.economie.gouv.fr/files/files/2020/formulaire-bonus-velo-electrique.pdf>
<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique#>

CFDT

SOLIDARITE ENVERS LES FAMILLES : RÉPONDRE À VOS BESOINS AVEC LES ACTIVITÉS SOCIALES ?



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Face à une crise sanitaire sans précédent et à une crise sociale qui s'annonce dévastatrice, les Activités Sociales se doivent d'adapter d'urgence leurs dispositifs d'aide aux familles des Electriciens et Gaziers.

Aussi, les CMCAS présidées par la CFDT et la délégation CFDT au Comité de Coordination des CMCAS ont demandé expressément de créer ou modifier trois aides prioritaires du Fonds d'Action Sociale.

RAPPEL : 400 Millions d'euros de dotation ont été versés pour vous en 2020.

En 2019, les aides du Fonds d'Action Sociale sont en baisse de 30% par rapport à 2018 : 5,5 MILLIONS ; EXCÉDENTS ONT ÉTÉ CONSTATÉS sur un budget initial de 18 Millions d'euros.

SUR LES TROIS PREMIERS MOIS DE 2020, AVANT LA CRISE SANITAIRE, SEULEMENT UN TIERS DES AIDES A ÉTÉ ATTRIBUÉ PAR RAPPORT À 2019.

LA CFDT DEMANDE AUX ACTIVITÉS SOCIALES DE REMETTRE ENFIN LA SOLIDARITÉ ET LES AIDES SOCIALES AU CENTRE DE SES PRIORITÉS.

LA PÉRIODE EXIGE DES ACTES FORTS, LEUR FINANCEMENT EST NÉCESSAIRE ET POSSIBLE !

La campagne d'appels vers les 70/75/80 ans et plus en a été un exemple.

CFE / CGC

LES ÉQUIPES DE LA CFE UNSA ENERGIES SONT LÀ POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS ET VOUS INFORMER.



Au regard des circonstances exceptionnelles que nous venons de traverser, nos pensées vont tout d'abord vers celles et ceux qui ont été **touchés par la maladie**. Nous pensons aussi à la formidable mobilisation collective, qui a une fois de plus démontré l'importance de notre **service public**. Malheureusement démontré aussi, l'ampleur de mauvais choix stratégiques financiers,

organisationnels et politiques qui le menacent.

Nous **restons mobilisés** pour porter et défendre nos métiers, nos valeurs et tous les être humains qui les animent. Au regard de la crise que nous traversons mais aussi des projets (réorganisations, retraites, Hercule, l'ARENH...) qui reviendront hélas très vite au devant de l'actualité.

Les vacances arrivent, profitez bien et prenez soin de vous ! Puis ce sera au tour de la **rentrée**. De nombreuses **prestations** existent pensez à les solliciter !

www.unsa-energie.fr - www.cfe-energies.com

F.O.

EXCÉDENTS CAMIEG : HOLD-UP EN BANDE ORGANISÉE



Lors de la rencontre avec la Direction de la Sécurité Sociale ce 9 juin, l'annonce a été faite : « Les Electriciens et Gaziers doivent faire preuve de solidarité en cette période de crise sanitaire par la donation d'excédents de leur caisse d'assurance maladie ».

Le montant de la ponction n'est pas connu à ce jour et nous sera dévoilé prochainement, mais il est à craindre que celui-ci soit conséquent.

Pour notre délégation, profiter de la crise sanitaire afin de trouver la manipulation pour spolier les excédents de notre caisse est inacceptable.

Les excédents cumulés à ce jour sont de plus de 400 millions d'euros (127 millions section actifs et 277 millions section retraités).

En 2014, la ponction de 176 millions d'euros a déjà été effectuée sur les excédents de la section des actifs. A cette époque déjà les pouvoirs publics l'avaient effectuée sous couvert de solidarité avec le régime général.

FO défendra les assurés des IEG qui n'ont pas à entendre des propos culpabilisants sur un quelconque manquement de solidarité. Ils n'ont pas à démontrer l'intérêt qu'ils portent quotidiennement, et dans les moments de crise à leurs compatriotes. Pour FO, cela frôle la diffamation.

Les cotisations appartiennent aux cotisants !

CGT

RESTRUCTURATION, LA CGT EXIGE LA SÉCURISATION DE L'EMPLOI ET UN VÉRITABLE STATUT DE L'ÉNERGÉTIEN



Les agents des IEG, qu'ils soient télétravailleurs ou non, ont continué d'effectuer leurs activités pendant cette période difficile pour répondre à la continuité du service public.

Le syndicat CGT Mines-Energie Calvados à pleinement été aux côtés des salariés depuis début mars, en effet entre des contacts réguliers et presque quotidiens, la CGT a fait remonter aux directions les problématiques des salariés. Que ce soit pour les agents en télétravail, sur le terrain, ou même en garde d'enfants.

Chaque situation individuelle et collective a été portée, revendiquée et beaucoup de problématiques ont pu être réglées.

Mais ce contexte difficile pour tous, n'empêche malheureusement pas nos directions de déstructurer nos entreprises, avec de nouveaux accords, de nouvelles restructurations et un manque important de personnel... qui

ne vont pas dans le sens d'un nouveau modèle de société. La CGT ne parle pas de reprise mais de continuité et reste très vigilante face aux modifications que voudraient faire nos directions, comme par exemple : « utiliser les bonnes pratiques qui ont eu lieu pendant la période de confinement ».

CE N'EST PAS AUX AGENTS DE PAYER LA CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID.

Les salariés des IEG ont démontré leur capacité d'adaptation pour organiser le travail face à la désorganisation des entreprises.

L'ensemble des militants de la CGT s'implique et s'impliquera pour la défense des droits des salariés et la défense de nos activités sociales et de l'ensemble des bénéficiaires qu'ils soient actifs ou retraités.

LE SYNDICAT CGT MINES-ENERGIE CALVADOS

Broderie

Vendredi 2 octobre 2020

Salon Créativa

Nombre de participants maximum 5

Date limite d'inscription

20 septembre

Prix : 17 €

Voir bulletin d'inscription page 27

SALON CREATIVA ROUEN 2020



L'activité broderie vous invite à passer une journée, au salon Créativa à Rouen le Vendredi 2 octobre 2020.

Nous partirons de la Cmcas avenue Maréchal Montgomery à 8 h 30, puis serons de retour à Caen vers 18 heures au plus tard.

Pour la restauration vous pourrez au choix, soit apporter votre pique-nique ou déjeuner sur place.

Nous disposons de 5 places dans le trafic.

Commission Jeunes Agents

23 au 26 octobre 2020

Week end à Amsterdam

Prix à partir de 145 €

Date limite d'inscription

11 septembre

Voir bulletin d'inscription page 27

WEEK-END À AMSTERDAM

Vous rêvez de visiter Amsterdam et de profiter de la ville durant un week-end de 3 jours !



Du 23 au 26 octobre 2020

Vous rêvez de passer un week-end à Amsterdam et de profiter de la ville durant un week-end de 3 jours ! La commission Jeunes Agents vous propose de vous y rendre et ainsi profiter de l'Amsterdam Dance Event (ou ADE), un événement de musique électronique qui, tous les ans pendant 5 jours, anime la capitale néerlandaise grâce à ses sons dance.

Ainsi, la ville entière devient l'un des plus grands festivals dance au monde, des bars et cafés jusqu'aux plus grandes salles d'Amsterdam.

Les festivaliers pourront le constater, ADE ne tourne pas seulement autour de la musique. En effet, des activités sont disponibles dans toute la ville et peu importe leur âge ou leur capacité, tous pourront profiter du meilleur de la musique dans le pays où est née l'electronica, les Pays-Bas.

Compris dans le séjour :

- Transport bus départ le 22 octobre au soir à Gibernille

- Hébergement du vendredi et samedi soir à l'auberge de jeunesse (chambres de 4 personnes)

- Petit-déjeuner des vendredi, samedi et dimanche

- Visite guidée piétonne le vendredi après-midi (environ 1h30)

- Restaurant en commun le vendredi soir

- Un pass « I amsterdam City Card » valable 48 h : Ce pass donne accès gratuitement à de nombreux musées, aux transports en commun illimités, à des tarifs réduits sur les locations de vélos, à une croisière bateau gratuite, des réductions dans les musées et restaurants...

- 1 repas de votre choix (déjeuner ou dîner) au self à l'auberge de jeunesse

Détails du séjour :

Arrivée le vendredi matin vers 8 heures.

Nous pourrions profiter d'un petit-déjeuner à l'auberge de jeunesse à notre arrivée et y déposerons nos valises.

La journée sera libre pour les participants jusqu'à la visite guidée piétonne en groupe en fin de journée. Nous clôturerons cette 1ère journée en profitant ensemble d'un repas en commun dans un restaurant de la capitale.

Le samedi et le dimanche, vos journées sont à programmer selon vos envies.

Nous nous retrouverons à l'auberge de jeunesse le dimanche en fin d'après-midi afin de reprendre le bus direction Caen pour un retour prévu le lundi matin vers 7 heures

La Commission Jeunes Agents vous propose :

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	NAD
	40%	58%	66%	74%	79%	83%	87%	90%	100%
< 10 000 €	10 001 €	12 500 €	14 500 €	17 000 €	20 500 €	25 000 €	> 27 000 €	Extérieur	
	à	à	à	à	à	à			
	12 499 €	14 499 €	16 999 €	20 499 €	24 499 €	26 999 €			
Tarif	145 €	211 €	240 €	269 €	287 €	301 €	316 €	327 €	363 €

La Commission Loisirs et Patrimoine vous propose :



Après cet épisode de confinement, la commission Loisirs Patrimoine vous invite à venir partager un moment de convivialité à l'étang de Pierrefitte-en-Cinglais. Une journée où vous pourrez participer à un concours de pêche et/ou de pétanque. A cette occasion, un lâcher de poissons aura lieu avant cette journée. Pendant le verre de l'amitié offert par la CMCAS, vous pourrez cuire vos grillades avec de la braise déjà chaude. Un bar sera également à votre dispo-

sition pour vous rafraichir pendant cette journée. Bien sûr, nous vous demanderons de respecter les mesures sanitaires qui seront en vigueur à cette date. Alors nous vous attendons nombreux pour faire le plein d'oxygène !

Commission Loisirs patrimoine

Dimanche 20 septembre 2020
Dimanche au bord de l'eau

Participation financière par pêcheur : 3 €

Culture

Samedi 19 septembre
Atelier cuisine Zôdio

La participation financière sera en fonction de votre coefficient social (voir grille de participation)

Date limite d'inscription
19 août 2020

Voir bulletin d'inscription page 27

ATELIERS CUISINE ZÔDIO

Spécial Sushis



La Commission Culture & Découverte vous propose un atelier sushis, le samedi 19 septembre 2020 à l'atelier cuisine Zôdio (zone Mondevillage, 900 rue Joseph Jacquart à Mondeville). Rendez-vous sur place à 9h30.

Inscrivez-vous à cet atelier.

Nous réaliserons la cuisson du riz, taillerons les garnitures et réaliserons différents façonnages (sushi, maki et California Roll's...).

Prix Coûtant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
	40%	58%	66%	74%	79%	83%	87%	90%	100%
70 €	< 10 000 €	10 001 €	12 500 €	14 500 €	17 000 €	20 500 €	25 000 €	> 27 000 €	Extérieur
		à	à	à	à	à	à		
Prix Bénéficiaires	14 €	20 €	23 €	26 €	28 €	29 €	30 €	32 €	35 €
Coût CMCAS	21 €	15 €	12 €	9 €	7 €	6 €	5 €	4 €	0 €

Culture

Dimanche 4 octobre 2020
Chapiteau devant le Sablier à lfs

Date limite d'inscription
4 septembre 2020

Prix à 6 euros par personne

Voir bulletin d'inscription page 27

CIE MAX ET MAURICE

SPECTACLE DE CIRQUE SOUS CHAPITEAU

La Commission Culture et Découverte vous donne rendez-vous au théâtre du Sablier à lfs, le dimanche 4 octobre 2020 à 15 h 00 pour assister à la dernière création de la Cie Max et Maurice. Il s'agit d'un spectacle de cirque sous chapiteau installé devant le théâtre du Sablier à lfs. Sept artistes circassiens et trois musiciens. A l'issue du spectacle la Cmcas vous offrira un pot au bar du théâtre.

Ce spectacle de « A à Zèbre » est proposé pour tout public à partir de 6 ans.

De A à Zèbre, c'est 26 lettres qui s'enchaînent ; 26 respirations pour se faire plaisir, pour rire, pour sourire, chanter, danser, poétiser librement sans aucune contrainte, laisser divaguer son esprit au gré des vents ; 26 signes comme une galerie de portraits avec

des petits et des grands cadres, des portraits sombres, des portraits clairs, des qu'on préfère, d'autres qu'on trouve moches ; 26 caractères pour montrer, s'il est encore besoin, que nous sommes multiples dans nos choix, qu'il n'y a pas une vérité, une direction ; De A à Zèbre, un abécédaire absurde, libertaire et joyeux.



SLVie Koenig

Samedi 12 septembre 2020
Pays d'Auge

Date limite d'inscription
1^{er} septembre 2020

Prix à partir de 33 €

Voir bulletin d'inscription page 27



BALADE TOURISTIQUE EN 2CV ET EN ALOUETTE

La SLVie Koenig vous propose une balade touristique en 2CV et en Alouette, le samedi 12 septembre 2020.



Qui n'a pas rêvé de se faire un road-trip normand au volant de la mythique 2CV et de la renommée estafette Alouette ? Alors, venez emprunter les routes et chemins du Pays d'Auge et découvrir des recoins méconnus.

Pendant cette balade commentée, durant laquelle même la musique sera d'époque, chacun pourra s'essayer à la conduite de la 2CV ou de l'estafette à condition d'être âgé au minimum de 21 ans et 2 ans de permis et avoir

son permis avec soi le jour de la sortie.

Vous aurez l'occasion de visiter une distillerie normande mais aussi la possibilité de déguster (avec modération).

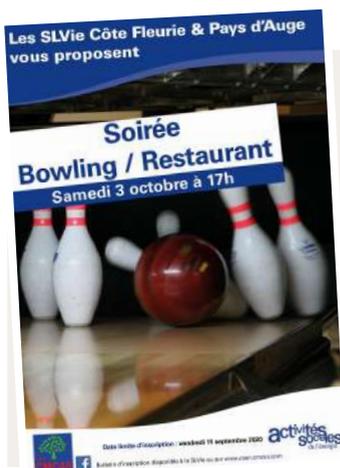
Vous passerez également par la ville d'Honfleur pour la découvrir d'une manière totalement différente.

Et pour clôturer cette après-midi, nous vous proposons de se retrouver à la salle d'activités de Giberville autour d'un barbecue (chacun amène ses victuailles) où l'apéritif vous sera offert par la CMCAS.

Selon vos préférences, vous pourrez vous rendre directement sur place à 13h30, la Normandie en 2CV, route de Trouville, 14130 Pont-L'Évêque. Ou à la salle d'activités de Giberville à 12h45 où un covoiturage sera mis en place.

Selon le nombre de participants, vous serez 4 par 2CV et 8 dans l'estafette.

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	NAD
	40%	58%	66%	74%	79%	83%	87%	90%	100%
< 10 000 €	10 001 €	12 500 €	14 500 €	17 000 €	20 500 €	25 000 €	> 27 000 €	Extérieur	
	à	à	à	à	à	à			
Tarif	33 €	48 €	55 €	61 €	66 €	69 €	72 €	75 €	83 €



SOIRÉE BOWLING RESTAURANT

le samedi 3 octobre 2020

SLVie Côte Fleurie & Pays d'Auge

3 octobre 2020

Soirée bowling/restaurant

voir le bulletin d'inscription sur le site de la CMCAS



ROCHAMBELLE 2020

REPORTÉ

le dimanche 25 octobre 2020

Santé et solidarité

25 octobre 2020

Événement sportif et solidaire

Prix : 14 euros

Sports

**Du 30 août au
6 septembre 2020**
Séjour golfique

Date limite d'inscription
28 juillet

Prix à partir de 157 €

Voir bulletin d'inscription page 27

SÉJOUR GOLFIQUE

La section propose un séjour Golf du 30 août au 6 septembre 2020, à la maison familiale de Trébeurden, en demi-pension. Au programme, 4 magnifiques parcours de golf entre terre et mer à découvrir : le Golf des Abers, le Golf de Begard, le Golf de Pléneuf Val André et le Golf de St Samson. Une journée est prévue pour une sortie familiale. Ce séjour est ouvert à tous les bénéficiaires de la CMCAS et aux membres de la section Golf. Les participants doivent être licenciés FFgolf et être en possession d'un certificat médical à la pratique du golf.



Prix Coûtant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
	40%	58%	66%	74%	79%	83%	87%	90%	100%
Voir grille ci-dessous	< 10 000€	10 001 €	12 500 €	14 500 €	17 000 €	20 500 €	25 000 €	> 27 000 €	Extérieur
		à	à	à	à	à	à		
		12 499 €	14 499 €	16 999 €	20 499 €	24 999 €	26 999 €		
Golfers	157 €	228 €	259 €	291 €	310 €	326 €	342 €	354 €	393 €
Coût CMCAS	227 €	159 €	129 €	98 €	79 €	64 €	49 €	38 €	0 €
Accompagnateur	90 €	130 €	148 €	166 €	177 €	186 €	195 €	202 €	224 €
Coût CMCAS	134 €	94 €	76 €	58 €	47 €	38 €	29 €	22 €	0 €

Sports

**9 septembre 2020 au
31 août 2021**
Piscine de Colombelles

INITIATION À LA PLONGÉE SOUS-MARINE

Découverte du milieu subaquatique en Normandie - Formation Niveau 1, Niveau 2 et Niveau 3 - Week-end sortie en mer en Bretagne - Equipements prêtés en première et deuxième année.

Merci de fournir un certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique

Participation de la CMCAS : 33% (remise participation Visite Médicale du Sport + licence FFESSM)

Tarif OD/AD : 145 € (-20% pour les Mondevillais)

Tarif Enfants : 145 €



Sports

Samedi 26 septembre
Grentheville

Inscription sur place

TOURNOI DE PÉTANQUE EN DOUBLETTE

Samedi 26 septembre 2020.



Le tournoi se déroulera sur le « Champ de Foire » (terrain de la salle des fêtes) à Grentheville
Rendez-vous à 13 h 30.

Préparez vos équipes en doublette, le tournoi est ouvert à l'ensemble de nos bénéficiaires.

L'âge minimum pour participer est de 16 ans sous la responsabilité des parents.

Les quatre meilleures équipes féminines et les quatre meilleures équipes masculines seront qualifiées pour participer le samedi 31 octobre à Luc-sur-Mer au Challenge du Grand Ouest regroupant les CMCAS de Caen, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Anjou Maine, Loire Atlantique-Vendée, Finistère- Morbihan, Haute Bretagne.

VACANCES POST COVID 19 CONTEXTE / PANDEMIE ET MESURES GOUVERNEMENTALES



Quelles activités maintenir ? Quelle organisation adopter ? Alors que l'heure est à la restriction des déplacements et à la distanciation, mais que les besoins sociaux demeurent ou apparaissent, la CCAS recense les actions signalées pour faire face à la crise.

Retour sur les dates clés qui ont amené à cette situation inédite de confinement de la population.

Quelques mois après l'apparition de la maladie en Chine, le coronavirus s'est propagé sur tous les continents. Une pandémie dont l'Europe a été courant mars l'épicentre, entraînant de lourdes conséquences pour la santé et la vie quotidienne de ses citoyens.

- Le 24 janvier, les premiers cas de coronavirus sur le sol français sont enregistrés. Il s'agit de deux touristes chinois ayant séjourné à Wuhan

(Chine) et d'un Français d'origine chinoise.

- Le 12 mars, le président de la République annonce la fermeture de tous les collèges, lycées, crèches et universités dès le lundi 16 mars.
- Le 13 mars, le gouvernement décide d'interdire tous les rassemblements de plus de 100 personnes pour freiner l'épidémie.
- Le 14 mars, le Premier ministre Edouard Philippe annonce la ferme-

ture des «lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays» dès minuit.

- Le 16 mars, le président Emmanuel Macron annonce un confinement général de la population.
- Le 11 mai, déconfinement progressif de la population.
- Le 28 mai, phase 2 du déconfinement et annonces relatives au tourisme, à l'hôtellerie et à la restauration.

RÔLE DE LA CELLULE DE VIGILANCE

Depuis le début de l'épidémie sur le sol français, une cellule de vigilance, à laquelle prennent part les médecins conseil de la CCAS, s'est constituée sous la responsabilité du Président de la CCAS : sa mission est d'évaluer les risques et de prendre les mesures nécessaires concernant les activités proposées aux bénéficiaires.



MESURES & DECISIONS PRISES AU SEIN DES ACTIVITES SOCIALES (1/3)

Juste avant et pendant le confinement, les décisions suivantes ont été prises par :

La Cellule de vigilance

- Le 29/02 : Annulation de la dernière session de colos d'hiver (concernant 291 OD)
- Le 11/03 : Annulation de tous les séjours groupes adultes (concernant 212 OD) et jeunes étranger (concernant 492 OD), dont les séjours solidaires, jusqu'à la fin des vacances de printemps

Le Conseil d'administration du 12/03

- Annulation de toutes les colos de prin-

temps (concernant 714 OD), de Visions sociales (+ séjours associés), de toutes les activités culturelles et sportives et fermeture de l'ensemble des villages vacances jusqu'au 28 juin (27 juin pour les villages vacances partenaires dont le séjour débute le samedi).

Le Bureau du conseil d'administration du 02/04

- Annulation de tous les séjours adultes groupes à l'étranger et des séjours jeunes à l'étranger et en Outre-mer (concernant au total 308 OD) jusqu'à la fin de l'année 2020.

Le Bureau du conseil d'administration du 05/05

- Régionalisation des colos, sur des durées adaptées, multi-tranches d'âge, multi-activités.
- Annulation des séjours adultes individuels à l'étranger
- Etude des possibilités de relogement pour les bénéficiaires ayant réservé une chambre dans les villages vacances de la CCAS, en lien avec nos partenaires du tourisme de social de Parcours.
- Echanges avec Campéole au sujet des toiles équipées non sanitarisées.

MESURES & DECISIONS PRISES AU SEIN DES ACTIVITES SOCIALES (2/3)

Suite au déconfinement, et en lien avec les annonces du gouvernement :

Le Bureau du conseil d'administration du 04/06

Concernant les adultes

- Ouverture, dès le 28 juin, des toiles équipées non sanitarisées et des emplacements « campeurs libres » - les affectations seront confirmées aux bénéficiaires

Attention :

- Après le bureau du CA du 4 juin, Campéole a informé la CCAS qu'après avoir

effectué un bilan des conditions d'ouverture et de préparation des centres dans le contexte dégradé que nous connaissons, le retard pris sur la préparation des sites ne permet pas d'ouvrir 14 campings, liste ci dessous :

Le Poulmic (Benodet), les Bains salés (St Georges de Didonne), Les Eaux Vives (Latouille Lentillac), Santa Lucia (St Raphael), La Marana César Fazzini (Borgo), Baie de la Chapelle (Chorges), La Raviège (Angles), Brabois (Nancy), St Grégoire (Servon), Le Clos du Lac (St Appolinaire),

Le Francès (Leyme), La Forêt (Boersch), La Belle Anse (La tranche sur Mer), Rives de la Dordogne (Domme).

- Environ 500 familles devaient être accueillies sur ces centres (la moitié concernant Borgo et St Raphael).

Les bénéficiaires seront contactés individuellement afin de leur faire des propositions alternatives.

- Le bureau du CA ainsi que les Présidents de CMCAS ont été informés le 11 juin.

MESURES & DECISIONS PRISES AU SEIN DES ACTIVITES SOCIALES (3/3)

Adultes, suite :

- Ouverture, dès le 28 juin, des chambres (maisons familiales) en tenant compte d'un seuil d'occupation qui sera déterminé site par site, en tenant compte du protocole sanitaire à respecter, notamment dans les espaces de restauration.
- certaines maisons familiales ont à ce jour un taux de remplissage trop élevé sur quelques semaines de l'été, pour respecter les mesures sanitaires. Cer-

tains bénéficiaires se verront donc proposer une solution alternative : soit en changeant la typologie d'hébergement, soit en changeant la date de leur départ, soit en choisissant une autre destination dans un centre CCAS ou dans un centre partenaire => sans coût supplémentaire pour le bénéficiaire.

- Modification des Conditions Générales de Vente afin d'assouplir les modalités et les délais d'annulation (remboursement,

historique, joker,...) en intégrant une clause relative au covid (sur certificat médical) qui permet les mêmes modalités de remboursement que l'avis d'hospitalisation en cas d'annulation

Concernant les jeunes

- Modification de la tarification et application exceptionnelle d'une tarification « régionalisée » pour toutes les tranches d'âge.

MISE À DISPOSITION DES VILLAGES VACANCES ET ACM

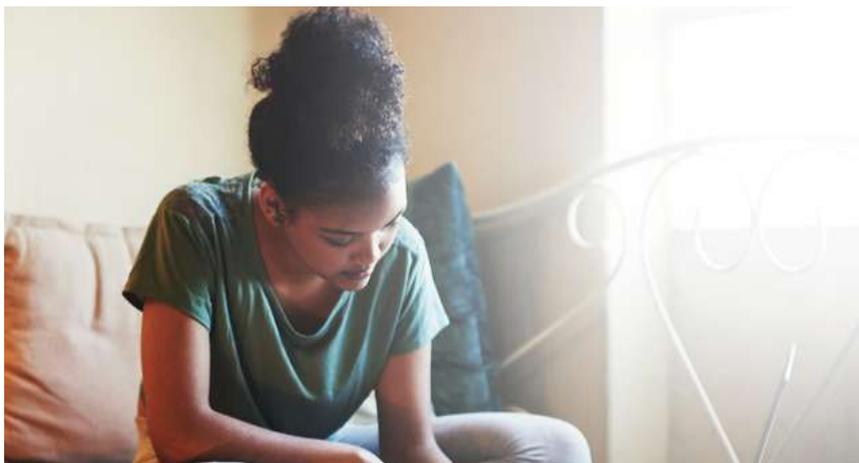


Sollicitée par les services de l'Etat, la CCAS a proposé d'accueillir dans ses villages de vacances des personnes en situation de précarité nécessitant un confinement, ainsi que des personnels soignants.

Au total, ce sont 45 centres de vacances et 70 accueils collectifs de mineurs, sur l'ensemble du territoire national, qui ont été proposés pour répondre aux besoins des populations les plus fragiles et des soignants.

Concrètement, sur les centres identifiés, il s'agissait de mettre en place un hébergement temporaire géré par les services de la préfecture, les Agences Régionales de Santé en lien avec des structures associatives. Aucun salarié de la CCAS n'a été mobilisé pour travailler au sein de ces structures mises à disposition.

Cette décision est en accord avec l'engagement historique des Électriciens et Gaziers en faveur des populations fragilisées.



L'aide à l'autonomie des jeunes

Afin d'aider les jeunes à faire face à la perte de pouvoir d'achat due à la crise actuelle, les Activités Sociales ont multiplié par deux le montant de l'aide à l'autonomie des jeunes (AAJ). Le doublement de l'aide, initialement proposé jusque fin juin, vient d'être prolongé jusqu'à septembre.

Force est de constater que nous sommes à une étape charnière de l'évolution de nos activités sociales.

Depuis longtemps le tourisme marchand après avoir copié le tourisme social cherche à finaliser son exclusivité dans notre pays.

Les conséquences liées à la pandémie devenant une opportunité touchent de plein fouet le tourisme social et de fait, les entreprises, les outils associatifs et les organismes sociaux. Cette crise sanitaire vient malheureusement s'ajouter à une situation déjà bien compliquée.

En 2016, le gouvernement légifère par décret pour la réécriture de l'article 25 du Statut National des IEG afin de redéfinir le calcul permettant la dotation du 1%. Dans un contexte où le secteur énergétique n'est plus un service public organisé avec 2 EPIC Nationalisés, les choses se compliquent d'année en année pour le financement. C'est ce qui explique notamment la baisse réelle de la dotation du 1%.

Comment la gestion ouvrière surmontera-t-elle toutes ces difficultés ? Serons-nous capables de relever le défi et de mobiliser les électriciens et gaziers sur la thématique de nos activités sociales ?

« Gérer en luttant, lutter en gérant » est bien une idée de progrès. Pour le capitalisme c'est inconcevable, car il s'agit bien d'une gestion alternative totalement crédible. Il nous faut retrouver de la confiance, de la solidarité et de la bienveillance entre nous. Cela ne se décrète pas mais avec des efforts partagés, nous sommes capables d'y arriver dans l'intérêt collectif.

LISTE DES ACTIVITÉS ANNULÉES ET/OU REPROGRAMMÉES...

EN RAISON DE LA CRISE DU CORONAVIRUS, CERTAINES DE CES ACTIVITÉS SERONT REPROGRAMMÉES, MAIS D'AUTRES SONT DÉFINITIVEMENT ANNULÉES.

La Commission Sports vous propose :

TRAILS ET RANDONNÉES
LANDES BRUYERES
Cap d'Erquy de Cap Fréhel
ANNULÉ
WEEK-END SECRET PLAYURE 2020
DU VENDREDI 1^{er} AU DIMANCHE 3 MAI 2020
ERQUY

La SLVie Bessin vous propose :

VISITE DE LA CENTRALE Eof DE FLAMANVILLE
ANNULÉ
VENDREDI 3 AVRIL 2020

La Commission Enfance Ados vous propose :

PARTIR EN COLO OU PRESQUE...
ANNULÉ
du samedi 4 au dimanche 5 avril 2020
Lion-sur-mer

La Commission Culture & Découverte vous propose :

THÉÂTRE LE SABLIER
ANDRÉ ET DORINE
ANNULÉ
MERCREDI 1^{er} AVRIL 2020 - 19h30

La Commission Culture & Découverte vous propose :

THÉÂTRE LE SABLIER
STRACH - A PEAR SONG
ANNULÉ
MARDI 12 MAI 2020 - 19h30

La Commission Culture & Découverte vous propose :

CONSERVATOIRE DE CAEN
LES 4 SAISONS DE VIVALDI
ANNULÉ
MARDI 7 AVRIL 2020

Commission Sports

MIDWEEK SKI
AU GRUTTES CÔTES DE MORILLON
ANNULÉ
DU 19 AU 23 MARS 2020

Commission Lotoire Culture Jeunesse et Sport CMCAS

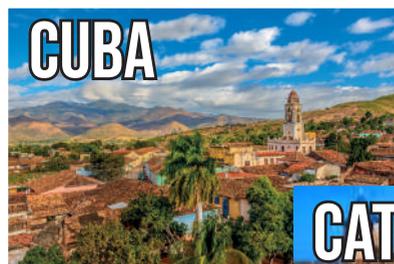
FESTIVAL D'ÉNERGIES
30 & 31 MAI 2020 - SOULIAC
ANNULÉ

La Commission Sports vous propose :

XTREM Normandie
Raids et randonnées VTT
Trails et randonnées pédestres
Le dimanche 6 septembre

La Commission Pensionnés vous propose :

Déjeuner Croisière
ANNULÉ
Mardi 7 avril 2020



CUBA :
Séjour à l'étranger reporté en 2021

Séjour à la Maison Familiale
d'Estagel reporté en 2021



ATELIER CUISINE « UNE FILLE EN CUISINE »



Dans la liste des activités que nous avons annulées en raison de la crise du coronavirus, notre activité cuisine, Aurore d'Une Fille en Cuisine ne pourra plus nous proposer ses ateliers pâtisserie puisqu'elle arrête son entreprise. Nous sommes désolés pour elle et lui transmettons, de la part des bénéficiaires toutes nos amitiés.

DEUX SORTIES POUR LA JOURNÉE DE LA FEMME

GHOST VENDREDI 6 MARS 2020



Ce 6 mars 2020 ne laissait pas présager que la météo fut si clémente... 3 gouttes d'eau c'est tout !

Pour commencer, rendez-vous avec Magali notre chauffeurE, qui nous pria de nous installer dans son bus super confortable !

Arrivées à «Panam» aux environs de 13 heures, telle une envolée de moineaux nous nous dispersâmes toutes pour une demi-journée libre dans la Capitale !

Rendez-vous à 19 h 30 devant le théâtre Mogador pour y voir la comédie musicale GHOST tirée du mythique film

aux 3 millions de spectateurs lors de sa sortie en France.

Cette version reprend les temps forts du film, et rien ne manque !

Les décors tels le loft, le métro new yorkais (on s'y serait cru), la banque etc... le fantôme de Sam qui passe au travers de la porte d'entrée.

Moment suprême... Sam chantant à Molly la fameuse «Unchained Melody».

Sans oublier l'inénarrable médium Oda Mae Brown !

Ce spectacle mené par une troupe de comédiens chanteurs et danseurs, fut un ravissement.

Dominique LEHERICY

TATIHOU VENDREDI 6 MARS 2020

Ce vendredi 6 mars, comme d'habitude tout le monde était à l'heure.

Une fois dans le bus direction Saint-Vaast-la-Hougue.

Arrivées sur place nous avons pris le bateau pour nous rendre sur l'île de Tatihou.

La traversée s'est bien passée, un léger vent venait nous caresser le visage. Après le déjeuner, moment fort sympathique, nous sommes restées un peu à Tatihou, puis nous avons repris le bateau pour revenir à Saint-Vaast.

Nous avons eu du temps libre, ce qui nous a permis de faire un peu de shopping et d'aller au magasin Gosselin renommé pour son épicerie fine.

Après cette belle journée, nous avons repris le bus pour rentrer sur Caen.

La Commission



SALON RÉTROMOBILE SAMEDI 8 FÉVRIER 2020



Samedi 8 février nous avons rendez-vous à la Colline aux Oiseaux à 6 heures pour aller visiter le 45^e salon Rétromobile à Paris.

Dès l'ouverture des portes nous avons pu voir plus de 1 000 voitures, 620 exposants sur 72 000 m².

Beaucoup de marques prestigieuses mais aussi de belles populaires.

Étaient présents des marchands de pièces neuves et d'occasions ainsi que des marchands de miniatures.

De retour à Caen vers 22 heures, nous avons passé une très bonne journée.

Didier Anne

REMISE DE LIVRES 17 FÉVRIER 2020



Le 17 février 2020 au Five, la commission Enfance Ados a remis une vingtaine de livres.

A l'occasion d'une après-midi foot et d'un goûter organisés par l'association les Fées Papillons aux enfants ayant participé à cette journée, nous avons également confié à l'association 60 autres livres qui se chargera de les distribuer aux enfants non présents. L'initiative a été très appréciée de la part des enfants et de leurs parents, nous avons eu un super accueil, et les sourires des enfants nous ont comblés.

La Commission

Ça s'est passé...

Pensionnés

SALON DE L'AGRICULTURE MARDI 25 FÉVRIER 2020

Dix-huit personnes se retrouvent à Giberville à 4 h 30 pour une visite libre du salon de l'agriculture, proposée par la Commission Pensionnés.

Visite incontournable de plusieurs pavillons dédiés :

- aux animaux d'élevage (vaches, moutons, chats, poules, chiens,...)
- à la gastronomie avec plusieurs petites dégustations (foie gras, poissons, viandes, gâteaux)
- aux métiers dus à l'élevage,
- aux concours d'animaux,
- aux animations diverses

Le pavillon réservé à l'élevage, outre la découverte de la multiplicité de race des différentes catégories animales, alerte aussitôt notre odorat pour nous indiquer que nous sommes bien dans la plus grande ferme de France.

Il en est de même dans le pavillon de la gastronomie où, en plus de l'odorat, un autre sens, celui du goût est mis en fonctionnement pour une visite différente des régions du territoire français et d'outre-mer.

Quant aux autres pavillons, ils ont pu satisfaire notre curiosité.

Après cette journée bien remplie, retour au bus à 18 heures, pour la Normandie.

Sylvie RICHARD



SLVie

MARCHE DE NOEL A BRUXELLES



Vingt-trois personnes se sont retrouvées à Giberville à 18 heures le vendredi 29 novembre dernier pour un départ en car vers le marché de Noël de Bruxelles.

Arrivés tard dans la nuit, nous nous sommes retrouvés tôt le samedi matin pour une journée libre sur le marché de Noël.

Ce dernier se situe sur plusieurs places et rues du centre historique de la capitale belge où nous avons découvert le grand sapin, la crèche, les différents chalets alléchants tant par leurs gaufres sublimes que par leurs délicieux chocolats, leur vin chaud et les nombreuses idées de cadeaux...

Après une visite guidée de Bruxelles en bus dans la soirée, nous nous sommes attablés autour d'une carbonnade flamande, spécialité du pays.

Dimanche, après une matinée libre pour les derniers achats, nous avons repris la route du retour vers la Normandie en début d'après-midi.

Sylvie RICHARD

VŒUX SLVIE ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

CETTE ANNÉE, COMME VOTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LES VŒUX ET LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE NOS SLVIE, SE SONT TENUS LE MÊME JOUR.



VŒUX SLVIE CAEN CENTRE



CETTE ANNÉE, COMME VOTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LES VŒUX ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SLVIE CAEN CENTRE SE SONT TENUS LE MÊME JOUR, MARDI 18 JANVIER.

Après un rappel des activités organisées durant l'année écoulée et les projets pour les mois à venir, chacun s'est vu remettre le nouveau catalogue du Trip Normand, partenaire de la CMCAS de Caen.

Puis la matinée s'est poursuivie autour d'un café/croissant durant lequel les bénéficiaires présents ont pu faire part de leurs questions ou de leurs suggestions concernant les Activités Sociales, afin que celles-ci soient remontées par les délégués lors de la prochaine Assemblée Générale de la CMCAS.

Un bon moment de convivialité qui a permis aux collègues des différents services et aux inactifs rattachés à la SLVie Caen Centre de se retrouver.

Myriam SCHANDEVIJL

SLVie Châtelet

VOEUX SLVIE CHATELET



En cette fin de journée du 21 janvier, nous nous retrouvons très nombreux pour nous souhaiter tous nos vœux pour cette nouvelle année 2020.

Quoi de mieux que de déguster une bonne galette pour désigner nos reines et nos rois d'un jour.

Une petite particularité cette année, nous profitons de ce moment pour effectuer l'Assemblée générale de notre SLVIE en présence de notre présidente Valérie et de Benoit Léger.

Ce fut pour moi un plaisir de compter parmi nous la présence de quelques un de nos retraités.

Nous vous donnons rendez-vous pour de prochaines activités dans les semaines à venir ainsi qu'un repas autour d'un barbecue courant juin. Merci à tous

Sébastien MARIE

SLVie Côte Fleurie

SOIRÉE BOWLING



Vers 17h00, le samedi 14 décembre, les bénéficiaires de la SLVie Côte Fleurie se retrouvent au bowling de Touques pour 2 parties.

Après 2 heures de strikes et spares, le gagnant est Philippe avec 259 points, ensuite Thierry avec 242 points et Isabelle avec 191 points.

Après le sport, place au réconfort, nous nous dirigeons vers la pizzeria de Trouville où nous prenons un repas dans une ambiance sympathique.

A voir pour recommencer l'année prochaine avec la SLVie Pays d'Auge.

Isabelle Allano

DOUBLE DÉFI TÉLÉTHON

LES 6 ET 7 DÉCEMBRE 2019



Double défi réussi pour la SLVie du GMR Normandie et son association IFS ENERGIE SOLIDARITE qui ont remis 4 429 € à l'AFM et 11 370 paquets de pâtes aux Restos du Cœur !

Encore et toujours de la tempête pour cette 9e édition du double défi, mais rien n'est impossible pour la trentaine de bénévoles qui se mobilise chaque année pour deux causes : **relever les défis du combat de la guérison pour les enfants myopathes et apporter une aide aux plus démunis.**

Les bénéficiaires de la SLVie du GMR Normandie, avec leur association IFS ENERGIE SOLIDARITE, ont une nouvelle fois réussi

leur défi en collectant 11 370 paquets de pâtes sur deux jours, le Comité Régional ACEF Normandie, parrain de l'opération depuis 2013, reversant 0,20 € par paquet collecté à l'AFM.

A cela s'ajoutent les dons de particuliers, la recette des stands d'animation. Ce sont 4 429 € qui sont remis à l'AFM Téléthon.

Comme les années précédentes, les Conseils municipaux enfants et jeunes d'IFS participent activement le samedi en vendant crêpes et gâteaux. N'oublions pas le groupe local « 14123 » qui met de l'animation toute la journée du samedi avec deux concerts. Tous nos remerciements à nos structures sociales (CMCAS et CCAS), à la Mairie d'IFS, qui nous aident matériellement, au RTE GMR Normandie pour la mise à disposition de véhicules et à Enedis pour le branchement. Merci également à tous les bénévoles qui donnent tout pour que cette fête de la solidarité soit une réussite et que le défi soit à la hauteur !

Mais sans le soutien et la contribution des gaziers et électriciens, nous ne pourrions pas réaliser notre double défi ! Alors merci pour votre soutien et rendez-vous pour le 34^e Téléthon et notre 10^e double défi.

Gérard CREPIN

Sports

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CYCLO MARDI 21 JANVIER 2020



L'Assemblée générale s'est très bien passée : le bureau reconduit comme tel : Didier Lacheray président et responsable sécurité ; Michel Poulard trésorier ; Patrick Boulay correspondant.

A cette assemblée générale nous étions une petite vingtaine ; cela fait plaisir !!! Bien sûr les copains absents sont excusés ; j'étais prévenu ! De plus nous avons eu la présence de notre présidente Valérie Delaunay !

A ce jour nous sommes vingt licenciés. Ensuite nous avons fait le tour des différents rendez-vous de l'année.

Pour les sorties du jeudi, les cyclos sont ok pour modifier « de temps en temps » le point de ralliement ...

La sortie du club est prévue aux Sables d'Olonne du jeudi 14 au jeudi 21 mai 2020,

Nous avons terminé notre sympathique réunion par la galette accompagnée d'un petit pétillant ...Epiphanie oblige !!!

Notre brevet les huîtres est programmé pour le 3 mai 2020. (annulé LA COVID)

DIDIER LACHERAY

Sports

SECTION PLONGEE SOUS-MARINE



La section plongée de la Cmcas va bientôt sortir de son hivernage piscine pour aller découvrir au plus vite les fonds sous-marin de nos côtes Normandes mi-avril. En effet un programme chargé nous attend pour la deuxième partie de la saison 2020 surtout pour les nouveaux arrivants en cours de formation : fin

des ateliers à la fosse au stade nautique de Caen, week-end de 3 jours découverte à l'Ascension à St Lunaire en Bretagne, week end technique à Osmonville-la-Rogue en mai, et cet été tous les week-ends une plongée exploratoire autour des plages du débarquement. D'autres événements nous attendent également : les 40 ans du club Usom Plongée à Lion-sur-mer les 26 et 27 septembre. Cette année nous comptons dans la section plongée de

la cmcas 8 collègues : 1 trésorier, 1 vice-trésorier, 2 moniteurs, 4 apprenants soit 8 plongeurs. Les cours de niveau 1 sont en cours d'achèvement et les niveaux 2 sont impatients de valider leur futur diplôme en mer. Nous avons réalisé une centaine de baptêmes en décembre pour le Téléthon 2019 à la piscine de Mondeville pour un versement de 1350 € à l'AFM. Pour cette saison, il n'y aura pas de voyage à l'étranger (réalisé en 2019) mais l'envie reste toujours en veille. Il y a de la place au sein de notre club donc pensez dès à présent à votre future saison 2020-2021. La Cmcas participe financièrement à cette activité. Venez nous rendre visite à la piscine de Colombelles (site d'entraînement) le mercredi soir à partir de 19 h 30. Vous pouvez également contacter vos correspondants en SLVie. A très bientôt pour de nouvelles aventures sous-marines.

Contact : christian.dauthuille@grdf.fr

VAINCRE INNOVER POUR GUÉRIR

UN COMBAT DE 30 ANS



Même si le 33^e Téléthon et le 29^e fil de l'Énergie se sont déroulés dans un contexte social particulier, les chiffres des différentes collectes illuminent nos yeux de Bisons.

A ce propos, le résultat final qui s'élève à près de 75 millions € n'en est que plus extraordinaire. Il marque une nouvelle fois l'extrême fidélité des français (gaziers et électriciens), qu'ils soient donateurs, bénévoles, cyclos, partenaires, au combat des familles.

Lors de ce Téléthon 2019, nous avons partagé nos victoires, qu'il s'agisse des victoires de la recherche qui permettent de faire reculer les maladies rares myopathiques, en fait génétiques, mais également celle de la citoyenneté qui permet à ces enfants de grandir, d'aller à l'école du quartier, de faire des études supérieures, de vivre indépendants et autonomes lorsqu'ils le souhaitent.

Il est important que celles et ceux qui s'engagent à nos côtés depuis des années (pour certaines et certains une trentaine d'années) sachent à quel point ils ont contribué à changer la vie des enfants malades

« Mathilde, notre collègue de 27 ans, est atteinte d'une maladie neuromusculaire que les médecins n'ont pas su diagnostiquer, l'obligeant de-

puis toute petite à se déplacer en fauteuil roulant. En avril 2016, grâce aux avancées de la recherche, elle découvre à l'Institut de la Myologie, l'un des laboratoires de l'AFM-Téléthon, que sa maladie est un type particulier de myopathie pour laquelle il existe un traitement. En août, elle monte à pied au sommet des falaises d'Étretat. En juin 2017, avec sa famille de Perpignan, elle fait une randonnée à pied au Pic du Canigou qui culmine à 2784 mètre d'altitude. En septembre 2018, elle part en excursion en Indonésie et grimpe jusqu'au temple de Borobudur, sur l'île de Java. Et surtout, quand elle va travailler chaque jour à la Défense en métro, elle sort à pied avec les autres voyageurs ».

Je voudrais une nouvelle fois les remercier vivement et les assurer de notre détermination à multiplier les victoires contre ces « putains de maladies ».

Votre solidarité est indispensable pour poursuivre ces combats.

N'attendez pas le Téléthon et rendez-vous sur Téléthon.fr pour faire un don.

VAINCRE sera le mot d'ordre de notre 30^e fil de l'Énergie.

Jean-Pierre SAMSON



Ça s'est passé...

TÉLÉTHON 2019

LE FIL DE L'ÉNERGIE DES AGENTS EDF CLUB CYCLOS EGAS.



Cette année le 29^{ème} fil de l'Énergie partait le 2 décembre de Lion-sur-Mer.

Avec une météo fraîche et une bonne vingtaine de cyclos en pleine forme pour rallier notre point de chute final le CNPE de Belleville-sur-Loire.

Pas loin de 500 km à parcourir en passant tout au long de la semaine par nos partenaires pour la récolte des dons qui sont redonnés intégralement à l'AFM de Caen.

Samedi 30 novembre nous avions la Bisonnade, une mise en bouche en

Suisse Normande avant notre départ officiel le lundi à Lion-sur Mer.

Une trentaine de cyclos ont participé à cette Bisonnade avec un repas à St Denis de Méré, où de nombreux marcheurs s'étaient aussi réunis pour la bonne cause.

Une partie des recettes a été reversée pour le Téléthon.

Un grand merci à la CCAS et aux CMCAS, qui tout au long de notre parcours nous aident financièrement et matériellement pour nous nourrir et nous loger dans de bonnes conditions.

Donc un très grand merci à vous tous, sans votre engagement nous ne pourrions réussir un tel projet.

Merci à vous les cyclos pour votre engagement et qui répondez toujours présents, vous avez fait preuve d'une grande générosité.

Environ une centaine de cyclos ont au moins pédalé une journée sur ce fil de l'Énergie et permis de récolter 17 160 €, somme supérieure à celle de l'an dernier 15 766 €.

Merci et bravo à tous les généreux donateurs pour votre participation.

Nous vous donnons rendez-vous du 28 novembre au 5 décembre 2020 pour le 30^{ème} Fil de l'Énergie qui partira du CNPE de Belleville-sur-Loire le 30 novembre 2020.

Pierre et Patrick



BULLETINS D'INSCRIPTION

Les bulletins d'inscription sont dorénavant communs à toutes les activités proposées par les différentes commissions, SLVie, etc...

Vous devez préciser sur le bulletin, l'activité à laquelle vous souhaitez participer, ainsi que le règlement ou l'acompte par chèque à l'ordre de la CMCAS de Caen.

ATTENTION : un bulletin par activité choisie.

Envoyer la fiche d'imposition pour participer aux Activités Sociales (calcul du coefficient social). Possibilité de la donner tout au cours de l'année.

Jeux

La grille de l'actu proposée par Jean-Pierre SAMSON

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
A	Red			Blue				Red				Blue			Red	A
B		Pink		Yellow P ₃	Yellow I ₁	Yellow F ₄				Yellow T ₁	Yellow E ₁	Yellow K ₁₀		Pink		B
C			Yellow M ₂	Yellow A ₁	Yellow L ₁	Yellow I ₁	Yellow N ₁		Yellow D ₂	Yellow A ₁	Yellow T ₁	Yellow I ₁	Yellow F ₄			C
D	Blue	Yellow R ₁	Yellow U ₁	Yellow S ₁		Yellow L ₁	Yellow O ₁	Yellow G ₂	Yellow E ₁	Yellow S ₁		Yellow N ₁	Yellow I ₁	Yellow D ₂	Blue	D
E	Yellow D ₂	Yellow U ₁	Yellow R ₁		Yellow R ₁		Yellow U ₁				Pink	Yellow E ₁		Yellow O ₁	Grey C ₀	E
F	Yellow E ₁	Blue			Yellow E ₁	Blue	Yellow E ₁			Blue				Yellow N ₁	Yellow O ₁	F
G	Yellow J ₈	Yellow O ₁	Yellow I ₁	Yellow E ₁	Yellow S ₃		Yellow Z ₁₀		Blue			Blue			Yellow Q ₈	G
H	Yellow A ₁	Yellow H ₄		Blue				Yellow C ₃				Blue			Red	H
I		Yellow E ₁	Yellow O ₁	Yellow N ₁			Yellow B ₃	Yellow E ₁	Blue				Yellow A ₁	Yellow I ₁		I
J		Blue	Yellow M ₂	Yellow A ₁	Yellow L ₁	Blue		Yellow R ₁		Blue		Yellow P ₃	Yellow I ₁	Blue		J
K				Yellow Y ₁₀	Yellow E ₁	Yellow N ₁		Yellow V ₄			Yellow W ₁₀	Yellow U ₁				K
L	Blue			Pink	Yellow G ₂	Yellow E ₁	Yellow L ₁	Yellow E ₁		Yellow A ₁	Yellow U ₁	Pink			Blue	L
M			Pink			Yellow T ₁	Yellow E ₁	Yellow A ₁	Yellow M ₂	Yellow S ₁			Pink			M
N		Pink				Blue	Yellow T ₁	Yellow U ₁	Yellow A ₁	Blue				Pink		N
O	Red			Blue			Yellow X ₁₀					Blue			Red	O
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	

Valeur des cases colorées :

- Red Mot x 3
- Pink Mot x 2
- Blue Lettre x 3
- Light Blue Lettre x 2

La case Grey C₀ est un Joker.

A partir de chacun des tirages de 7 lettres, retrouvez le mot qui rapporte le plus de points. Chacune des solutions a un rapport avec un même sujet qui fait (ou a fait) l'actualité.

Attention, les tirages sont indépendants les uns des autres.

Solution de la grille

H₄ T₁ N₁ S₁ T₁ O₁ L₁ Points
 C₃ H₄ S₁ O₁ R₁ I₁ A₁ Points
 S₁ B₃ L₁ I₁ R₁ A₁ E₁ Points

96 Points TELETHON H₄ T₁ N₁ S₁ T₁ O₁ L₁
 85 Points DECHOIRAS C₃ H₄ S₁ O₁ R₁ I₁ A₁
 124 Points CIBLERAS S₁ B₃ L₁ I₁ R₁ A₁ E₁

**BONUS DE 50 POINTS
SI VOUS UTILISEZ
LES 7 LETTRES DU TIRAGE**

LA CAMIEG À VOS CÔTÉS PENDANT LA CRISE DU COVID-19...

Un nouveau numéro pour appeler la Camieg

Vous souhaitez nous joindre par téléphone concernant vos droits, les prestations et leur règlement ou le suivi de votre dossier ? Notre plateforme téléphonique change de numéro ! À partir du 1^{er} juillet 2020, contactez-nous au 08 06 06 93 00 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Et bonne nouvelle : les appels ne sont plus surtaxés et sont facturés au prix d'un appel local.

Durant le confinement, nous nous sommes mobilisés pour assurer la continuité de nos missions de service public : maintien de l'ouverture de la plateforme téléphonique et de la gestion de vos dossiers, communication intensive sur Camieg.fr, télétravail

et mise en place de mesures sanitaires strictes pour les agents présents sur site.

Aujourd'hui, l'activité de la Camieg est repartie. Notre plateforme téléphonique reçoit plus de 1 000 appels par jour.

Demandez à être rappelé par la Camieg !

Conformément aux mesures sanitaires, les permanences d'accueil restent interrompues jusqu'au 1^{er} septembre. Pour vous garantir une continuité de service, la Camieg vous propose de vous rappeler sur rendez-vous. Vous complétez le formulaire de demande de rendez-vous téléphonique sur Camieg.fr et choisissez le jour et la plage horaire qui vous conviennent. C'est du temps gagné et un accueil plus personnalisé !

FOCUS SUR LE 100% SANTE

La réforme du 100 % Santé permet d'améliorer et de renforcer l'accès aux soins pour l'ensemble des Français.

Souhaitée par les pouvoirs publics, cette réforme propose une sélection d'équipements de qualité dans des domaines souvent très onéreux : l'optique, le dentaire et l'audition. Avec le 100 % Santé, il n'y a pas de reste à charge sur ces 3 postes de soins.

Quand pourra-t-on bénéficier des paniers 100 % Santé ?



Le tableau des garanties de la Camieg est désormais conforme au 100 % Santé et consultable dans vos espaces « Garanties » et « 100 % Santé » de Camieg.fr.

OPTIQUE

Depuis le 1^{er} janvier, vous avez le choix entre deux catégories d'équipements optiques dont la prise en charge est différente.
Panier 100 % Santé, classe A : Vous n'aurez pas de reste à charge

35 montures adultes 20 montures enfants

- Verres amincis pour tous problèmes de vue
- Protections anti-reflet, anti-UV, anti-rayure

Panier à prix libres, classe B : Vous aurez un reste à charge

- Prix fixés librement par les opticiens
- Prise en charge d'un forfait monture de 35 € pour les adultes et de 77 € pour les enfants
- Prise en charge d'un forfait verre en fonction de la nature du verre

Mixer les paniers, c'est possible !

Vous pouvez utiliser les deux paniers en choisissant une monture de votre choix (classe B) + des verres du 100 % Santé (classe A).

Quel est le délai de renouvellement des lunettes ?

Tous les 2 ans pour les adultes et plus de 16 ans ; tous les ans pour les enfants de moins de 16 ans ou en cas d'évolution de la vue.

AUDITION

Deux catégories d'aides auditives vous sont proposées en matière d'audiologie. Panier 100 % Santé, classe I : vous n'aurez pas de reste à charge

- Contours d'oreilles classiques, à écouteurs déportés, intra-auriculaires
- 12 canaux de réglage
- Au moins 3 options de confort d'écoute incluses

Panier à prix libres, classe II : vous aurez un reste à charge

- Choix possible de caractéristiques techniques supérieures
- Limite de prise en charge Camieg : 1700 € par aide auditive pour les personnes de plus de 20 ans

Des équipements de qualité et garantis !

Les équipements du panier 100 % Santé sont de qualité.

Vous bénéficiez d'une période d'essai de 30 jours, d'une garantie de 4 ans et d'un suivi annuel

DENTAIRE

La réforme 100 % Santé propose trois paniers de soins dentaires. Pour l'ensemble de ces prothèses, la Camieg prend en charge 495 % de la base de remboursement de la sécurité sociale (BRSS).

Panier 100 % santé : vous n'aurez pas de reste à charge

Pose de prothèses fixes ou mobiles, esthétique en fonction de la localisation de la dent (visible ou non)

Panier à prix maîtrisés : vous aurez un reste à charge modéré

- Tarifs plafonnés

Panier à prix libres : vous aurez un reste à charge plus élevé

- Tarifs non plafonnés
- Choix possible de techniques et matériaux plus avancés

Avec le panier 100 % Santé, quelles prothèses sont prises en charge ?

Avant tout soin, demandez un devis

Interrogez votre dentiste, il est tenu de vous informer des tarifs qu'il applique et de vous présenter un devis écrit avant de commencer les soins.

Pour plus d'informations, consultez les exemples de remboursements et visionnez les vidéos dédiées au 100 % santé sur Camieg.fr, rubrique 100 % Santé.



IMPACT DU CONFINEMENT : PARTICIPEZ AUX ENQUÊTES

Le confinement, mis en place par le gouvernement dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, peut avoir un impact sur l'état de santé général et mental des Français et modifier leurs recours aux soins.

Afin de se documenter au mieux, les chercheurs réalisent actuellement de nombreuses enquêtes à ce sujet. **Vous pouvez soutenir le développement des connaissances et les aider à faire avancer la recherche en répondant à ces enquêtes.** La recherche sera d'autant plus utile que la participation sera forte !

Pour en savoir plus, consultez les différentes enquêtes ouvertes par l'Inserm. Vous vivez avec une maladie chronique ou un handicap ? Participez à l'enquête Coclico de l'Irdes.





ACTIVITÉS VIDÉO DE LA CMCAS DE CAEN

Plus de 40 ans d'histoire de notre cmcas

Les membres de l'activité Vidéo souhaiteraient partager et surtout faire connaître le résultat de leurs loisirs. Pour cela vous avez la possibilité de consulter la liste des CD sur le site internet de la CMCAS de Caen, de la façon suivante : cmcas.caen.com, activités annuelles, vidéo, vidéothèque de l'activité.

Après avoir consulté la liste des différentes vidéos, vous pourrez réserver et commander votre CD (3€ l'unité) sur cmcascaen.video@orange.fr

VOICI UN APERÇU DES CD FABRIQUÉS :

- Arbres de Noël de 1992 à 2018
- Repas des + 50 ans de 1991 à 2017,
- Voyages de 1992 à 2018
- Fêtes de Cmcas de 1992 à 2019
- Sorties Ado et jeunes de 1967 à 2007
- Fêtes de l'étang de 1991 à 2004
- Marche de 2002 à 2018
- Les sports de 1984 à 2015
- Soulac de 1986 à 2003
- Activités diverses de 1992 à 2019
- Activités voile de 1990 à 1996
- Films activités de 1967 à 1975

Tranche de revenus	Montant max en € par tranche	Week end Amsterdam Pages 10	Zodio Page 11	Balade touristique en 2 CV Page 12	Séjour Golfique Page 13		Culture Max & Maurice Page 11	Broderie Salon Créativa Page 10
					Golfeurs	Accompagnateurs		
T1	<10 000 €	145 €	14 €	33 €	157 €	90 €	6 €	17 €
T2	12 499 €	211 €	20 €	48 €	228 €	130 €		
T3	14 499 €	240 €	23 €	55 €	259 €	148 €		
T4	16 999 €	269 €	26 €	61 €	291 €	166 €		
T5	20 499 €	287 €	28 €	66 €	310 €	177 €		
T6	24 999 €	301 €	29 €	69 €	326 €	186 €		
T7	26 999 €	316 €	30 €	72 €	342 €	195 €		
T8	>27 000 €	327 €	32 €	75 €	354 €	202 €		
T9	Extérieur	363€	35 €	83 €	393 €	224 €		
Prix de revient		363 €	35 €	83 €	393 €	224 €		

BULLETIN POUR TOUTES INSCRIPTIONS CHOISIES :

Un bulletin et un chèque à l'ordre de la CMCAS Caen par activité choisie.



Bulletin d'inscription



> ACTIVITÉ CHOISIE :

DATE :

NOM du bénéficiaire demandeur :

Prénom :

SLvie Port./Tél :

Email

> AUTRES BÉNÉFICIAIRES PARTICIPANTS

Nom et prénom :

Age :

Nom et prénom :

Age :

Nom et prénom :

Age :

> PARTICIPANTS INVITÉS-EXTÉRIEURS

(Seulement si l'activité le permet, appelez le Territoire au 02 31 54 41 41)

Nom et prénom :

Age :

Nom et prénom :

Age :

Nom et prénom :

Age :

> PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

Nb bénéficiaires : x € = €

Nb d'enfants : x € = €

Nb d'invités-extérieurs : x € = €

ACOMPTE :

..... € **TOTAL :** €

> REMARQUES PARTICULIÈRES

(Repas, chambre, date, covoiturage, lieu de ramassage de bus, etc.)

.....

.....

> AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

- Autorise l'utilisation de mon image et celle de mes ayants-droit, sans limitation de durée, ni autre formalité préalable.
- N'autorise pas l'utilisation de mon image et celle de mes ayants-droit.

> POSSIBILITÉ DE RÉGLEMENT EN PLUSIEURS FOIS :€,
par chèque à l'ordre de la CMCAS de Caen

Bulletin d'inscription



> ACTIVITÉ CHOISIE :

DATE :

NOM du bénéficiaire demandeur :

Prénom :

SLvie Port./Tél :

Email

> AUTRES BÉNÉFICIAIRES PARTICIPANTS

Nom et prénom :

Age :

Nom et prénom :

Age :

Nom et prénom :

Age :

> PARTICIPANTS INVITÉS-EXTÉRIEURS

(Seulement si l'activité le permet, appelez le Territoire au 02 31 54 41 41)

Nom et prénom :

Age :

Nom et prénom :

Age :

Nom et prénom :

Age :

> PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

Nb bénéficiaires : x € = €

Nb d'enfants : x € = €

Nb d'invités-extérieurs : x € = €

ACOMPTE :

..... € **TOTAL :** €

> REMARQUES PARTICULIÈRES

(Repas, chambre, date, covoiturage, lieu de ramassage de bus, etc.)

.....

.....

> AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

- Autorise l'utilisation de mon image et celle de mes ayants-droit, sans limitation de durée, ni autre formalité préalable.
- N'autorise pas l'utilisation de mon image et celle de mes ayants-droit.

> POSSIBILITÉ DE RÉGLEMENT EN PLUSIEURS FOIS :€,
par chèque à l'ordre de la CMCAS de Caen

La Commission Enfance Ados vous propose



15 €
ayant-droits

Mini-colo

à Lion-sur-Mer 10 & 11 octobre

Découvrir la colo pour les 6-10 ans

Date limite d'inscription : lundi 7 septembre 2020

activités sociales de l'énergie

Bulletin d'inscription disponible à la SLVie ou sur www.caen.cmcas.com

UNE MINI-COLO À LION-SUR-MER

PARTIR EN COLO OU PRESQUE !

Le temps d'un week-end rempli de jeux, de créations, de rencontres, de quoi ramener de beaux souvenirs !!!

A l'occasion de ce week-end organisé autour de la découverte du cirque, tu pourras tester ton équilibre et ton adresse sous le chapiteau du cirque Borsberg, participer à des ateliers cuisine, chanter, danser, te déguiser, t'amuser autour de grands jeux collectifs, et, si le temps le permet, participer à une activité nautique ... Tout un cocktail pour t'éclater pendant deux jours d'ambiance colo.

Nous te donnons rendez-vous le samedi à 9h30 à la colo.

N'oublie pas ton pique-nique pour le samedi midi !

Les repas du samedi soir et du dimanche midi seront servis par un traiteur. Lorsque tes parents viendront te chercher le dimanche à 16h00, vous partagerez ensemble le goûter que tu auras préparé, et pourrez rencontrer l'équipe du cirque.

On attend que vous pour faire de ce week-end de belles journées d'activités partagées !

30 PLACES DISPONIBLES

AYANT-DROITS DE 6 À 10 ANS : 15 €

30 PLACES DISPONIBLES

**CENTRE DE VACANCES 11 RUE DE OUISTREHAM
RÉSIDENCE DE LA VISTA - 14780 LION SUR MER**

La Commission Jeunes Agents vous propose :

Week-end à Amsterdam

23 au 26 octobre 2020

Amsterdam Dance Event !



Pass I Amsterdam City Card d'une validité de 48h !

Permet l'accès aux musées, à une balade en canaux et à de nombreuses offres !

Hébergement en auberge de jeunesse, visite guidée de la ville

OD/AD : 145 à 327 € NAD : 363 €
40 places

Transport collectif

Information et inscription avant le 11 septembre 2020 sur le site de la CMCAS

activités sociales de l'énergie

La Commission Loisirs et Patrimoine

vous propose :

Journée pêche 2020
à l'étang de Pierrefitte
DIMANCHE
20 SEPTEMBRE

À noter :

*• 1 canne à pêche maximum par pêcheur
• Apporter votre repas ainsi que les assiettes, couverts et verres
• Des barbecues chauffés à disposition, pour cuire vos aliments*

Les plus du site :

*• Terrains de pétanque
• Jeux pour enfants*

Inscriptions sur place

Tarif bénéficiaire : 3 € par pêcheur

Plan d'accès à l'étang sur : www.caen.cmcas.com

activités sociales de l'énergie